



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 4, numéro 009
Avril-Septembre 2021
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

REGARD DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE DE L'IMPERIALISME TROPICAL ET GEOPOLITIQUE DE PREDATIONS EN AFRIQUE CENTRALE

Felly LUKUNGA NGOMBA

Assistant à l'Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC et Secrétaire Général de
l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégique/Kinshasa-RDC
felissanolukunga@gmail.com ; lukunga.n@irges.org

RESUME

Dans cet article, il est dressé un tableau diachronique et synchronique de l'impérialisme occidental et la géopolitique des prédatons imposés à l'Afrique centrale. Il se dégage que la perception occidentale de cette sous-région africaine est dictée par une relation verticale dominants-dominés. Ainsi, les Etats d'Afrique centrale présentent le profil des républiques évanouissantes, hémiplegiques dont les décideurs politiques et l'élite intellectuelle sont à la solde de l'ordre des africanophages développant un discours démagogique destiné à désinformer, à intoxiquer et à manipuler les masses populaires alors que la sous-région est exploitée, spoliée et vidée de toutes ses richesses naturelles.

Mots-clés : *impérialisme tropical, géopolitique des prédatons, Afrique centrale.*

SUMMARY

In this article, a diachronic and synchronic picture of Western imperialism and the geopolitics of predations imposed on Central Africa is drawn up. It emerges that the Western perception of this African sub-region is dictated by a vertical dominant-dominated relationship. Thus, the Central African States present the profile of vanishing republics, hemiplegic whose political decision-makers and the intellectual elite are in the pay of the order of the Africanophages developing a demagogic discourse intended to misinform, to poison and to manipulate the masses. popular while the sub-region is exploited, despoiled and emptied of all its natural resources.

Keywords : *tropical imperialism, geopolitics of predations, Central Africa.*

INTRODUCTION

Depuis des siècles, l'Afrique, réservoir de richesses, a été un foyer de rivalités et de convoitises internationales dont domestiques. Aujourd'hui, l'Europe n'est plus la seule puissance qui domine tout ce continent. Depuis plusieurs années, les Etats-Unis ont également assuré leur présence sur ce continent encore meurtri par les colonialismes. Cette présence a été marquée par l'indépendance du Congo : la résistance belge, la guerre intérieure, la tragédie de la résistance sans issue de Lumumba et le meurtre du premier secrétaire de l'Organisation des Nations Unies, le début d'un mouvement d'indépendances virtuelles en vue de freiner le nationalisme sur l'ensemble du continent.

Au début de ce troisième millénaire, la Chine a également fait son entrée sur cette scène tandis que la Russie tente également d'y assurer sa présence. On assiste également à des balbutiements en vue de dépasser le stade préliminaire (stade prolongé en raison de la présence coloniale dans ce continent) dans l'action des nouveaux régimes africains sur les plans régionaux et internationaux.

« L'Afrique est-elle mal partie ? » En élargissant à l'ensemble du continent africain le propos tenu dès 1962 par René Dumont sur l'Afrique noire. Certains spécialistes partagent encore ce point de vue sur ces territoires qui ne semblent connaître que sécheresses, famines, épidémies, guerres civiles et autres désolations. D'autres experts pointent toutefois des signes encourageants laissant à penser que certains pays deviendront sous peu des pays dits « émergents ».

Cette analyse diachronique et synchronique va parcourir, dans une approche historique, les contours géopolitiques de l'implémentation de l'impérialisme tropical en Afrique Centrale. Ainsi, nous partirons de l'ordre de la conférence de Berlin comme prémices d'une géopolitique de prédatons et enfin l'Afrique centrale comme terrain des rivalités et convoitises des puissances internationales.

I. ORDRE DE LA CONFERENCE DE BERLIN : PREMICES DE L'IMPERIALISME TROPICAL

La conférence de Berlin (1884-1885) est généralement perçue comme le moment où les puissances coloniales européennes se seraient mises autour de la table pour se partager le continent africain. Cette rencontre n'a toutefois pas découpé le continent, mais a davantage contribué à offrir les conditions pour le faire, à une époque où la colonisation n'est pas encore pensée comme un but en soi.

I. 1. Une région convoité

Bismarck, un couteau à la main, s'apprête à découper un gâteau sur lequel est écrit « Afrique », devant des dirigeants européens passifs et médusés. Tel est le type d'image qu'a suscité la tenue de la conférence de Berlin (1884-1885) véhiculant l'idée d'un partage effectif de l'Afrique. Toutefois, il est aujourd'hui admis que cette rencontre diplomatique, ayant pour la première fois porté exclusivement sur ce continent, a davantage contribué à définir les règles communes pour de futures acquisitions territoriales par les Etats européens. Quels ont été les tenants et les aboutissants de cette conférence ? Que révèle-t-elle des relations entre les Européens et le continent africain ?

Christine de Gemeaux et Amaury Lorin renseignent qu'au XIXe siècle, l'Afrique au sud de Sahara connaît des situations politiques très diverses. On note cependant des phénomènes communs à tout le continent : l'islamisation, des formes de centralisation politique et la modernisation des armées. A l'ouest, apparaissent de grands Etats centralisés nés à la suite d'une guerre sainte (jihad) menée dans un esprit de reconquête religieuse et de conquêtes politiques, à l'image du califat de Sokoto (dans l'actuel nord du Nigeria).¹

D'autres Etats non musulmans se développent aussi comme le royaume Bamum (Cameroun). En Afrique orientale, des sociétés acéphales cohabitent avec des Etats centralisés ou des cités-Etats. Sur la côte est-

¹ De GEMEUX C. et LORIN A., *L'Europe coloniale et le grand tournant de la conférence de Berlin*, éd. Le Manuscrit, Paris, 2013.

africaine, les cités Swahili sont progressivement dominées par l'hégémonique sultanat de Zanzibar, à la tête duquel règne une dynastie venue d'Oman. En Afrique australe, de multiples dynamiques coexistent avec la présence de populations européennes dès le xvii^e siècle (les Boers), l'essor du royaume zulu mené par le leader Chaka et le poids grandissant de l'impérialisme britannique.

Au début du xix^e siècle, les Européens sont présents sur les côtes africaines où ils ont établi des comptoirs commerciaux et à partir desquels ils commencent à explorer l'intérieur des terres en empruntant les fleuves. Ces explorations sont principalement motivées par les perspectives d'échanges commerciaux (ivoire, richesses minières, caoutchouc, etc.), les découvertes géographiques (les sources du Nil par exemple) ou encore l'établissement de missions pour évangéliser les populations.

Des traités commencent à être signés entre les voyageurs européens, envoyés ou non par leur Etat, et les souverains africains, ou considérés comme tels. Un vaste espace encore peu exploré attire en particulier l'attention et les convoitises : le bassin du Congo. Les Portugais y revendiquent une présence ancienne, mais doivent composer avec les appétits impériaux des Britanniques, des Français et du roi des Belges. Ces deux derniers sont notamment en concurrence à travers deux explorateurs qui parcourent la région dans les années 1870-1880.

Pierre Savorgnan de Brazza, voyageur d'origine italienne, est au service de la France. Il signe un traité avec un chef politique, Makoko, en 1880. L'explorateur et journaliste américain Henry Morton Stanley travaille pour le compte du roi des Belges, Léopold II. Mais, en 1884, la Grande-Bretagne reconnaît des droits au Portugal sur l'embouchure du Congo. Ce traité provoque l'organisation de la conférence internationale à Berlin et la question de la circulation sur le fleuve Congo va se révéler centrale.

En Europe, même si les lobbies coloniaux existent, l'idée de la colonisation n'est pas encore acquise chez les dirigeants, ni dans l'opinion publique au milieu des années 1880. La France et la Grande-Bretagne possèdent déjà des territoires en Afrique du Nord (Algérie, Egypte) et en

Afrique subsaharienne (Sénégal). D'autres Etats se lancent tout juste dans une politique impérialiste.

Le cas belge est à la fois intéressant et central dans la tenue de la conférence car, si la nation se désintéresse de l'acquisition de territoires, son souverain est en revanche prêt à en acquérir. Léopold II engage sa fortune personnelle en Afrique centrale et se révèle être un fin stratège pour faire valoir ses intérêts dans cette région. Il crée ainsi une association à but « philanthropique », notamment censée lutter contre l'esclavage, avec l'Association internationale africaine (1876), puis le Comité d'étude Haut-Congo (1878) et enfin l'Association internationale du Congo (1882) pour laquelle il engage Stanley, chargé de faire signer des traités et de négocier des protectorats avec les souverains ou les chefs. La conférence de Berlin va permettre au roi des Belges de polir la réputation de bienfaiteur qu'il cherche à se donner, bien que des motivations purement économiques et politiques soient ses véritables moteurs.²

Dans un ouvrage pour le moins inhabituel, le Congolais Jean-Pierre Nzeza fait un éloge de Léopold II.³ Il y ajoute en annexe le texte de l'Acte Général de la Conférence de Berlin (26 février 1885) qui permet au roi Léopold II de faire avaliser son « Association Internationale du Congo », devenant « L'Etat Indépendant du Congo », reconnu neutre. Les puissances européennes prenaient l'engagement de « veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence et de concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des Noirs ».

La toute jeune nation allemande, dont le chancelier semblait jusqu'alors davantage préoccupé par des enjeux géopolitiques européens (l'Alsace-Lorraine, la politique russe), se tourne aussi dans l'acquisition de territoires ultra-marins. Les historiens ont beaucoup discuté les raisons qui

² Documentaire de Séverine Liatard et Véronique Samouiloff, « La conférence de Berlin (1884-1885) ou le partage de l'Afrique », émission radiophonique, La fabrique de l'histoire, 26 janvier 2010, France Culture.

³ « Un second Congo – Lettre ouverte », p.51-52 in n°13, 17 juin 1886.

ont fait changer Bismarck de politique, parmi lesquelles le fait de s'attirer les votes des partisans de la colonisation dans un contexte électoral ; la perspective de gérer ces territoires via des compagnies à chartres, ce qui aurait entraîné un investissement économique moindre ; ou encore de détourner l'attention sur d'autres territoires que l'Alsace-Lorraine, dans les relations avec la France. On retiendra surtout qu'il s'est produit un transfert des enjeux propres au concert des nations européen sur l'espace africain.

Bismarck est à l'initiative de la conférence, qui se déroule entre le 15 novembre 1884 et le 26 février 1885. Si quatorze pays sont présents, aucun représentant africain n'a été convié. Les discussions se déroulent au cours de dix séances et ont pour support une carte de l'Afrique réalisée par le géographe allemand Kiepert. Les diplomates ne maîtrisent pas ces espaces car les questions liées au continent étaient jusqu'alors considérées comme secondaires. Dans la mesure où elles deviennent sensibles et déterminantes pour les relations entre les Etats européens, les diplomates se montrent prudents et n'inscrivent pas le découpage de l'Afrique à proprement parler à l'ordre du jour de la conférence.

En revanche, les sujets suivants occupent l'essentiel des discussions : la liberté de navigation sur les fleuves Congo et Niger, la liberté de commerce dans le bassin du Congo, la définition de règles pour des occupations futures sur les côtes africaines.

I. 2. Ouverture du continent à un futur partage : fruit d'une diplomatie de couloir

Entre consensus et manœuvres diplomatiques, qui ont surtout eu lieu en dehors des séances plénières, la conférence aboutit à des décisions importantes. Tout d'abord, le principe du libre-échange économique et la libre circulation sont affirmés sur les fleuves Niger et Congo, le premier répondant en premier lieu aux rivalités franco-anglaises, le second étant davantage au centre de l'attention de tous. Dans une logique qui n'est alors pas neuve, l'Europe se dote d'une mission civilisatrice prétendant ouvrir le continent au commerce international et, en conséquence, à un processus de développement.

Dans le même esprit, l'esclavage est interdit. Si des traités bilatéraux avec des souverains en Afrique avaient déjà été ratifiés, leur efficacité était restée limitée. Ces mesures avaient principalement concerné le commerce en mer, comme le montrent les accords passés entre la Grande-Bretagne et le sultanat de Zanzibar par exemple. Désormais, c'est aussi dans l'intérieur du continent que les Européens se concentrent pour lutter contre la traite et l'esclavage, mais tout en développant eux-mêmes des pratiques de travail forcé.

La région du Congo est l'un des enjeux principaux de la conférence. Le souverain belge, grâce à ses alliés et à sa finesse diplomatique cédant aux revendications des Portugais, des Français et des Anglais, parvient à faire accepter l'idée d'une neutralité politique sur le bassin du Congo tout en y affirmant la liberté de commerce. La gestion de l'Etat indépendant du Congo, quatre-vingts fois plus grand que la Belgique, va en réalité incomber à Léopold II et devenir, en 1908, le Congo belge.

Enfin, à l'heure où les tensions entre les puissances impériales sont de plus en plus fortes, des règles d'implantation sur les littoraux sont définies. Chaque puissance doit ainsi faire signer des traités, puis en faire reconnaître la validité auprès des membres de la conférence, avant d'établir une zone d'influence (c'est-à-dire un espace dont les contours doivent être délimités et sur lesquels la domination politique et économique d'un Etat européen s'exerce). De plus, pour se faire reconnaître un territoire, l'occupation doit être effective, et pas seulement nominale. Cela va mener les Etats européens à penser et à développer des pratiques de colonisation.

Ainsi, à la suite de la conférence de Berlin, les expéditions militaires prennent le pas sur les explorations de la première moitié du siècle. Il s'agit désormais de soumettre les populations et de s'appropriier les territoires. La dernière décennie du XIXe siècle se caractérise par une compétition territoriale à un rythme soutenu (nommé le Scramble for Africa) qui voit les impérialismes européens s'affronter et provoquer de graves crises, comme entre la France et la Grande-Bretagne à Fachoda en 1898.

La conférence de Berlin a ainsi joué un rôle d'accélérateur dans la revendication et les appropriations territoriales, qui débouchent sur la délimitation des frontières coloniales.

I. 3. Effectivité du partage de l'Afrique

Dans les dernières décennies du XIXe siècle, l'Afrique tout entière fait l'objet de négociations. De nombreux traités bilatéraux sont signés entre les Européens. En Afrique orientale, l'accord du 1er juillet 1890 engage la Grande-Bretagne et l'Allemagne, cette dernière abandonnant ses prétentions sur Zanzibar dans l'est du continent, en échange de l'île d'Helgoland (mer du Nord) qui lui est restituée. L'Afrique de l'Ouest est également concernée par des actes conclus entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne (1890), la France et la Grande-Bretagne (1890 et 1898) et la France et l'Allemagne (1897). Ces décisions diplomatiques engagent ensuite une mise en application sur le terrain africain, qui se traduit par l'envoi de commissions chargées, à un niveau local, de délimiter et de borner les frontières.⁴

De façon intéressante, ce bornage a donné lieu à des formes de consultations des habitants des régions concernées, à travers des échanges et des questions posées par les membres des commissions aux autorités qu'ils rencontrent sur place. Si l'on ne peut nier la part d'appropriation de ce processus de délimitation, on peut néanmoins souligner que certaines frontières coloniales sont le reflet de dynamiques historiques anciennes et propres au continent africain. Les frontières tracées pour le Niger ont ainsi, dans une certaine mesure, pris en compte l'existence de limites, mouvantes et poreuses, des territoires politiques ayant préexisté historiquement.

Par ailleurs, dans d'autres espaces, l'apparition des frontières coloniales a été l'occasion, pour d'habiles souverains, de faire reconnaître leur territoire et de le faire perdurer, pour un laps de temps toutefois éphémère, alors qu'il ne l'était pas auparavant. C'est, par exemple, le cas du sultanat de Witu, sur la côte de l'actuel Kenya, qui voit reconnaître sa souveraineté en 1885 par l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne.

⁴ SURUN I., *La conférence de Berlin et le partage de l'Afrique*, Atlande, Paris, 2005, pp. 59-64.

La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle est surtout un temps de violence aiguë en raison de la conquête qui se réalise par les armes (la mal nommée « pacification » d'après le vocabulaire de l'époque). Qu'il s'agisse des armées françaises face à celles de Samori Touré (dans les années 1880-1890) en Afrique de l'Ouest ou de l'écrasement des Maji-Maji en Afrique orientale allemande (1905-1907), le partage de l'Afrique est un temps d'appropriation territoriale des États européens qui cherchent à faire taire toute contestation. Toutefois, cette phase de domination n'est, à ses débuts, pas établie sur l'ensemble du continent et elle rencontre aussi de fortes résistances qui se sont déployées à travers des formes variées (par les armes, les alliances, la fuite, etc.).

Au début du XXe siècle, l'Afrique a presque entièrement été partagée entre les Européens. Seule l'Éthiopie va conserver son indépendance (en dehors de la période d'occupation italienne entre 1935 et 1941), ainsi que le Libéria et, dans une certaine mesure mais avec son histoire particulière, l'Afrique du Sud qui accède à l'autonomie en 1910. Le reste du continent est alors colonisé selon des modalités qui varient. Dans le système du protectorat (Tunisie, Maroc), la métropole maintient en droit la souveraineté antérieure, mais administre en réalité la région.

Dans les territoires français en Afrique subsaharienne, des protectorats ont aussi été mis en place, mais ils ont été rapidement supprimés pour devenir des colonies. Celles-ci connaissent des statuts divers. Certaines ont été concédées à des compagnies à charte qui y exercent un monopole. Trop coûteux et provoquant des scandales dans l'opinion publique européenne, en raison du travail forcé qui s'y pratique (État libre du Congo et en Afrique équatoriale française), ce type de gestion disparaît rapidement pour laisser la place à un gouvernement direct de la métropole.

Ainsi, la France regroupe ses colonies en deux fédérations : l'Afrique occidentale française (1895) et l'Afrique équatoriale française (1910). A l'intérieur même de ces territoires, des frontières sont aussi créées. Chaque colonie est divisée en circonscriptions ou « cercles » dirigées par un « commandant de cercle ».

Par ailleurs, certains territoires coloniaux connaissent un sort particulier en tant que colonie de peuplement. C'est le cas de l'Algérie, que la France a conquise en 1830, qui dépend du ministère de l'Intérieur et est divisée en trois départements ; c'est aussi le cas de la Namibie pour l'Allemagne et du Kenya pour la Grande-Bretagne.

A la veille de la Première Guerre mondiale, les frontières de l'Afrique sont fixées, même si quelques modifications vont avoir lieu après le conflit quand l'Allemagne perd ses colonies. La France et la Grande-Bretagne se taillent la part du lion, tandis que le Portugal, la Belgique, l'Espagne et l'Allemagne occupent des territoires moins importants, mais néanmoins très vastes.

L'ordre de la conférence de Berlin a cristallisé la géopolitique de prédatons initiée par l'Europe et justifie le néocolonialisme de l'Afrique en faisant d'elle une terre éternelle des rivalités et convoitises des puissances.

II. AFRIQUE CENTRALE, TERRAIN DES RIVALITES ET CONVOITISES DES PUISSANCES OCCIDENTALES

La conférence de Berlin de 1885 a délimité les zones d'influence des africanophages européens en Afrique. A quelques exceptions près, l'accès à l'indépendance n'a pas remis en cause ces tracés. Par son commerce des esclaves, l'Afrique avait appauvri son continent et favorisé de ce fait la prise de contrôle par les Occidentaux. La mise sous tutelle par les Européens a laissé des traces : sur le plan culturel (langue française/langue anglaise, politique, droit...) ; sur le plan religieux (catholicisme/protestantisme).

Les élites traditionnelles sur lesquelles s'étaient appuyées les Britanniques ont retrouvé à l'indépendance la totalité des pouvoirs politiques. La France avait quant à elle forgé une nouvelle élite dont une partie s'était intégrée aux rouages de la République Française (ministre, présidence d'assemblée nationale), délaissant l'élite traditionnelle. A l'indépendance, cette nouvelle élite est restée étroitement liée à l'ex-puissance coloniale. Jusqu'en 1989, l'Afrique avait fait l'objet d'attention de la part de l'Occident qui craignait de voir tomber dans le giron soviétique les nouveaux états indépendants.

A l'effondrement de l'ours russe en 1991, l'Occident s'est désintéressé de l'Afrique qui a dû affronter des difficultés économiques, les aides au développement étant réduites ou suspendues à des réformes démocratiques. Cette décennie du chaos a été marquée par des guerres civiles, aboutissement paradoxal des processus démocratiques engagés. En 2001, revirement de l'Occident qui craint de voir se développer des bases terroristes sur le sol africain

II. 1. Attraites de l'Afrique

L'Afrique est un continent dont la découverte n'est pas récente et l'environnement y est relativement hostile. Certains territoires de ce continent sont composés de déserts arides proches de l'équateur. Or, une partie importante de ce qu'on appelle richesse, à travers l'histoire des civilisations, est concentrée dans ce continent et spécialement au centre. L'Afrique est le second continent le plus vaste de notre planète.

Elle englobe un cinquième des terres du monde. Dans l'histoire des civilisations, elle constitue le plus grand continent, en rivalité avec l'Asie. Les civilisations de Chine et de l'Inde sont issues de l'Asie, tandis que l'Afrique a été le berceau des civilisations égyptienne, éthiopienne et autres.⁵ Philippe Jacquin démontre, sur ce point, que le voisinage de l'Afrique avec l'Asie et l'Europe a été à l'origine de liens anciens entre ces trois continents. L'Afrique s'étend au sud de la Méditerranée et le détroit de Gibraltar constitue le fossé naturel qui délimite le sud de l'Europe du nord-ouest de l'Afrique. Le canal de Suez relie l'Afrique à l'Asie et au désert de Sinaï qui a une place importante dans la littérature religieuse. Avant la construction de ce canal, les deux continents étaient attachés. Deux mille ans se sont écoulés afin que la liaison entre la Méditerranée et la Mer Rouge se concrétise et que les deux continents se séparent.

Cependant, l'Afrique était restée méconnue jusqu'au début du 19^e siècle. C'est au cours de ce siècle que le colonialisme a réussi à explorer l'ensemble de ce continent. Auparavant, le Nouveau monde a été découvert

⁵ JACQUIN P., *Grandes civilisations : Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie*, éd. Collectif, Paris, 2009.

en contournant l'Afrique. Si autrefois les Grecs et les Romains affrontaient l'Égypte, Carthage et l'Éthiopie, en revanche, au Moyen Âge, les produits de la pêche et du commerce de la population de l'Afrique noire étaient à l'origine du progrès du commerce mondial.

Le déclin du commerce d'esclaves n'a pas diminué l'intérêt de l'Europe pour ce continent. Le colonialisme a établi le même rapport esclavagiste au sein de ses territoires conquis. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la mainmise sur l'Afrique constituait l'objet de rivalités entre les puissances européennes.

II. 2. Une décolonisation avortée

La décolonisation a été une des incapacités de la Société des nations et plus tard de l'Organisation des nations unies, en vue d'établir un système mondial de la souveraineté des peuples. La Société des nations a limité son rôle en partageant les territoires de l'empire ottoman en Asie et en Afrique entre les vainqueurs de la guerre. Les Nations Unies de leur côté ont supporté, pendant une longue période, la présence d'un régime d'apartheid en Afrique du Sud. Les réunions des Nations Unies s'étaient transformées en champ d'affrontement entre les partisans et les opposants d'apartheid. Jusqu'à ce jour, les Nations Unies n'ont pas encore joué un rôle efficace dans la défense des peuples des anciennes colonies. L'origine des crises dans les pays nouvellement indépendants de l'Asie et d'Afrique, devrait être recherchée, entre autres dans le manque de responsabilité et plus exactement dans l'incapacité de prendre des responsabilités de l'Organisation des nations unies.

En Afrique (englobant 56 Etats indépendants, dont un seul, l'Égypte, a conquis son indépendance en 1922 et un autre, l'Éthiopie, qui a réussi obstinément à préserver son indépendance face à l'agression de l'Italie mussolinienne ou le Libéria qui depuis 1847 s'est doté d'un pouvoir indépendant), le colonialisme a sévi en tant que régime officiel jusqu'à la moitié du 20^e siècle et les pays étaient cités avec le préfixe de la puissance colonisatrice.

La poursuite de la vie tribale constitue la principale difficulté des autres pays africains. Les guerres tribales entre deux pays voisins ou au sein même d'un pays unique sont des événements courants. Même après l'indépendance de ces pays, cette situation se poursuit et bénéficie du soutien des puissances étrangères. A cette manifestation de la politique néocoloniale, il convient d'ajouter un autre élément, celui des coups d'Etat dus à la carence du système social, le soutien des puissances étrangères rivales et la tradition issue de l'héritage des anciens maîtres.⁶

Le comportement tribal est présent dans les fondements des systèmes politiques et gouvernementaux. Bien que l'histoire politique contemporaine du monde compte de nombreux combattants issus du continent africain, néanmoins l'infrastructure sociale restée inchangée depuis des siècles rejette un mouvement harmonieux vers des changements. La vulnérabilité des régimes en place est telle qu'il existe encore, dans les pays européens, des légions prêtes à participer aux insécurités dans ces pays. Aux Etats-Unis d'Amérique, certaines sociétés proposent de tels services signes de la poursuite des anciennes politiques coloniales.

Outre ces difficultés politiques internes et externes des Etats du continent africain, la pauvreté et la faim sont deux fléaux qui sévissent sur ce continent depuis l'époque esclavagiste jusqu'à nos jours. Il est à noter que ce sont plutôt les fauteurs de ces fléaux que les défenseurs de ce continent qui en bénéficient.

II. 3. Une pauvreté assise sur une mine d'or

Est-ce cela la véritable image de l'Afrique ? La réponse est sans doute négative. Si l'Afrique n'était qu'un territoire de pauvreté, de famine et de maladies, pourquoi alors, depuis des siècles, a-t-elle exercé son attrait sur l'ouest, l'est et le nord ?

⁶ Rapport sur le développement en Afrique, « Règlements des conflits, paix et reconstruction en Afrique », 2008/2009.

Dans son ouvrage « L'Afrique du XXI^e siècle l'Afrique de nos volontés », Jacques Bonjawo se demande si la population autochtone africaine présente des défauts pourquoi alors ces mêmes autochtones amenés en esclave aux Etats-Unis y ont accumulé des richesses et ont contribué à la culture et pourquoi, en France, ils sont devenus des éminences en matière de littérature.⁷

La principale difficulté du monde réside dans le système international qui le régit et dont la responsabilité officielle relève des Nations unies. Or, dès le début, cette Organisation, compte tenu de ses statuts, n'avait pas eu la possibilité d'être présente dans les domaines politique, économique, social et militaire dominants. La libre concurrence des puissances, dans le cadre de leur domination militaire, économique et politique sur le monde est le facteur principal qui interdit un mouvement harmonieux de la civilisation.

L'Afrique affamée, malade, en proie à des coups d'Etat et aux guerres incessantes mêlées de génocides militaires et tribales, englobe les richesses les plus variées. Aujourd'hui, à l'aube du troisième millénaire, les quatre coins du monde convoitent ce continent. Il suffit de prêter attention à ces statistiques : parmi les cinq continents du monde, l'Afrique occupe la première place quant aux réserves de manganèse, chrome, bauxite, or, plutonium, cobalt, diamant et phosphore, la deuxième place en matière de cuivre, amiante, uranium, graphite et la troisième quant aux réserves de pétrole, gaz, fer, titane, nickel, mercure, étain, zinc et pierres précieuses. De même, l'Afrique dispose d'une nature qui attire la convoitise des acteurs internationaux.⁸

Les principales réserves de pétrole et du gaz se situent sur les abords de la Méditerranée et du Sahara. La Conférence du commerce et du développement de l'Organisation des nations unies a évalué, en 2001, les réserves de pétrole de l'Afrique à 80 milliards de barils et ses réserves de gaz à 6 trillions de mètres cubes. La Libye, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte

⁷ BONJAWO J., *L'Afrique du XXI^e siècle l'Afrique de nos volontés*, Seuil, Paris, 2010.

⁸ AUBREVILLE A., *Richesses et Misères des Forêts de L'Afrique Noire Française*, Mission Forestière : A.E.F., Cameroun-A.O.F., 1945-1946.

(bassin du golfe de Suez), la Guinée, le Nigeria, le Gabon, le Congo et l'Angola sont les principaux pays disposant des réserves de pétrole et de gaz.

Les réserves de houille de l'Afrique ont été évaluées à 155 milliards et 700 millions de tonnes dont la majeure partie se trouve dans la République d'Afrique du Sud (129 milliards de tonnes) ainsi qu'au Zimbabwe, Suzyland, Botswana, Mozambique, Nigeria, Madagascar, Tanzanie et Zambie. Les réserves de fer de ce continent occupent la seconde place après les Etats-Unis et s'élèvent à environ 42 milliards et 300 millions de tonnes dont 78 % en République d'Afrique du Sud et 21 % au Zimbabwe. Les réserves de manganèse, 12 milliards et 700 millions de tonnes (soit 90 %) sont concentrées en Afrique du Sud. La bauxite : 25 milliards de tonnes dont 21 milliards se trouvent en Guinée. Le cuivre, 162 millions et 700 mille tonnes est en majeure partie concentré en Afrique centrale, au Congo et au Zimbabwe.

Les insécurités et les conflits permanents dans la plupart des territoires de ce continent puisent leur origine dans la rivalité des puissances étrangères pour la mainmise sur ces richesses dont une partie vient d'être mentionnée.

Les ingérences ne se réalisent pas uniquement à travers des présences militaires ou des provocations internes. Une série d'organisations internationales tentent de dévier les efforts économiques des pays africains en instaurant des dépendances sécuritaires et militaires. Une série de ces intrigues provient des recommandations de la Banque mondiale qui constituent des conditions préalables à l'octroi des emprunts. Ces mêmes recommandations dans le cadre des pays asiatiques qui se poursuivent depuis plus d'un demi-siècle y ont provoqué des résultats négatifs. Un exemple de cette action négative de la Banque mondiale vers la fin du 20e siècle a été appliqué au Mali.

Derrière l'Egypte, le Mali est le plus grand pays producteur du coton en Afrique. 95 % de la production du coton de ce pays sont utilisés dans les manufactures publiques maliennes. Pour bénéficier des emprunts de la Banque mondiale, l'Etat malien a accepté le plan de privatisation des sociétés

de tissage. Suite à l'application de ce plan et la création de six établissements privés qui ont remplacés les entreprises publiques, la production de coton de Mali a diminué de 415 mille tonnes à 320 mille tonnes dans une période de deux ans. Les sociétés privées n'ont pas pu se substituer aux entreprises d'Etat et les conséquences ont été subies par les agriculteurs et les champs de coton.

« Les recommandations financières et économiques de la Banque mondiale, sans que cette institution soit responsable des conséquences, ont été catastrophiques dans d'autres pays et ont abouti à une plus grande dépendance des économies locales. Aujourd'hui les pays africains sont tributaires de leurs dettes extérieures et régulièrement les pays contractant sous couvert de pseudo générosité effacent une partie de leurs dettes ! Ces dettes constituent, en réalité, une chaîne de dépendance qui lie les emprunteurs à leurs créanciers »,⁹ déclare Badara Dioubaté.

II. 4. Les Etats-Unis d'Amérique et la déchéance de l'ordre du Berlin

La présence des Etats-Unis en Afrique n'est pas un fait nouveau ! Dès le début de la vague d'indépendance des pays africains, ce pays a instauré son parapluie de protection sur les nouveaux Etats en vue d'assurer ses propres objectifs. Les pays européens, en proie à leurs crises intérieures, ne pouvaient qu'accepter la présence américaine dans leurs colonies africaines. A l'époque, les Etats-Unis d'Amérique cherchaient sur le plan de sa politique étrangère de s'assurer du plus grand nombre de voix des membres de l'Organisation des Nations Unies face à l'URSS.

A l'apogée de la rivalité entre les blocs soviétiques et capitalistes, les membres des Nations Unies étaient surnommés la « machine à voter des Etats-Unis ». Cet avantage politique n'était pas le seul recherché. Lors de la guerre d'indépendance en Algérie contre la France, où la question du pétrole était prédominante, les Etats-Unis ont suivi la même politique que lors de la guerre entre l'Egypte d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre, à propos

⁹ DIOUBATE B., *La Banque Mondiale et les pays en développement*, Economica, Paris, 2016, p. 436.

du canal de Suez. Défendre la partie la plus faible en vue d'assurer sa propre présence.¹⁰

Cette politique fut également poursuivie par les Etats-Unis d'Amérique, après des années de soutien apporté au régime d'apartheid de l'Afrique du Sud, ce qui a abouti à la création du gouvernement de Nelson Mandela. Cependant, les Etats-Unis ont besoin d'une présence sans rivale en Afrique. Dans le passé, les Etats-Unis n'ont d'ailleurs jamais cessé d'assurer leur présence dans les événements qui se sont déroulés en Afrique. Dans certains cas, ils ont même avancé des pions radicaux, ainsi certains mouvements radicaux dans les guerres intestines, jouent le jeu planifié par la politique pétrolière américaine. En Angola, cette politique a été à l'origine d'une crise de longue durée.

Les néo-conservateurs de l'administration Bush avaient également prévu pour l'Afrique, à l'instar de l'Asie occidentale ou le Moyen-Orient, des objectifs pétroliers dans le cadre de leur stratégie en Irak et en Afghanistan. Au début du troisième millénaire, Washington a visé l'Afrique à travers une invasion silencieuse. En janvier 2003, *Le Monde diplomatique* rapportait les propos du vice-ministre américain des Affaires étrangères dans les affaires africaines : « Le pétrole du continent africain est devenu un des intérêts nationaux stratégiques des Etats-Unis ». Il y est également rapporté de la bouche d'un sénateur américain président du Comité latéral : « Depuis le 11 sep-tembre, pour assurer la sécurité nationale, le pétrole du continent africain doit être considéré comme une priorité ».¹¹

Le journaliste du *Monde diplomatique* avait également fait allusion à un groupe d'activistes américains en Afrique : « Les interventions préventives dans le soutien aux négociations de paix au Gabon, la sous-entendue invitation adressée au Nigeria pour quitter l'OPEP, le premier voyage d'un ministre américain des Affaires étrangères au Gabon, l'invitation au petit-

¹⁰ SALIFOU A. et al., *Histoire, décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante*, Edicef, Paris, 2018.

¹¹ RUSCIO A., « Dien Bien Phu vu du tiers-monde : le Valmy des décolonisés », dans *Le Monde diplomatique*, juillet 2014, p. 21.

déjeuner par M. Bush de dix chefs d'Etat d'Afrique centrale, le voyage à but de renseignements d'un général américain de haut rang appartenant au commandement militaire suprême des Etats-Unis en Europe à Sao-Touré et Principe pour examiner la question de la sécurité des opérateurs pétroliers dans le golfe de Guinée, la probable installation d'un commandement militaire de second degré dans cette région... », mais, pour les sociétés pétrolières américaines, bien avant le 11 septembre 2001, l'Afrique pétrolière s'était transformée en priorité géopolitique. Robert Murphy, conseiller aux Affaires étrangères des Etats-Unis en Afrique insistait sur la nécessité de « préserver la plupart de ces réserves à l'égard des insécurités politiques et sociales ».¹²

Depuis plus d'un siècle, la question de domination des réserves pétrolières s'inscrit en tête de liste des efforts du capitalisme et, pour ce faire, il a enchaîné de nombreux peuples à travers le monde. Cependant, le pétrole n'est pas la seule richesse qui régit la destinée des peuples africains. Ce continent est en proie à de nombreuses difficultés liées à sa diversité naturelle, sa structure géographique parti-culière, la poursuite historique de la mainmise étrangère, la nécessité de la poursuite de l'existence tribale signe de résignation instinctive face à la nature et qui se pour-suivent depuis des millénaires.

La population de l'Afrique ne correspond guère à sa superficie dont la raison réside non seulement dans sa géographie mais également dans la période du com-merce d'esclaves. Ce facteur agit également aujourd'hui sous forme d'exode vers des anciens pays colonisateurs et qui sous l'appellation de « l'étranger » offre des services bon marché et difficiles, sous forme d'un « esclavage voilé » au sein des couches sociales vivant à la périphérie des villes.

Bien que le christianisme s'est propagé en Afrique avant l'Islam, néanmoins la majeure partie et la plus importante de ce continent est soumise à l'Islam jouant un rôle prépondérant dans la culture et la civilisation islamiques.

¹² *Ibidem.*

De son côté, la progression de l'Islam a eu une influence réciproque sur ses territoires conquis leur conférant une identité arabe (c'est la même métamorphose qu'on constate au Moyen-Orient). Depuis l'invasion coloniale de l'Afrique jusqu'aujourd'hui, les missionnaires chrétiens ont joué un rôle de premier plan dans l'instauration du colonialisme sans qu'ils puissent, pour autant, provoquer une métamorphose à l'instar de l'Islam.

L'influence culturelle de l'Occident sur le continent africain, conformément à leur domination, peut-être constatée à travers les pays francophones et anglo-phones. Cette influence culturelle a été utilisée par la suite comme un moyen de communication de la part des pays occidentaux. Cette classification a, à un certain point, transformé ces pays en leur arrière-cour.

Durant les soixante dernières années, la décolonisation a coûté très chère aux mouvements nationaux. Mais, compte tenu des évolutions mondiales, elle se poursuit progressivement. Outre les luttes nationales, pour lesquelles tous les peuples du monde ont payé un prix fort, la tendance pour une unité d'action en vue de sauvegarder la souveraineté et les intérêts de chaque pays a trouvé de plus en plus d'adeptes au sein du groupe des Etats africains. Les efforts déployés au niveau mondial ainsi qu'au niveau continental durant le siècle dernier, pour la création du front des pays non alignés, face aux deux blocs d'Est et de l'Ouest avec la participation de certains dirigeants africains, ne sont pas étrangers à cette volonté d'union.¹³

Les évolutions mondiales au cours des deux dernières décennies du 20^e siècle, ont renforcé le rôle politique de Nelson Mandela en Afrique et l'apparition d'une république indépendante en Afrique du Sud a préparé de nouveau le terrain en vue de l'union des Etats de ce continent. Au travers de cette union, des efforts sont entrepris, parallèlement à ceux de l'Organisation des Nations Unies, en vue de résoudre les défis internes du « continent noir ».

¹³ SINDJOUN L., *Sociologie des relations internationales africaines*, Karthala, Paris, 2012, pp. 57-58.

Cette même union est l'interlocutrice des Nations Unies, en vue de solutionner les difficultés : les conflits tribaux, les guerres entre Etats ou dans les affrontements entre les Etats et leurs propres armées. L'Union africaine est loin d'avoir l'influence nécessaire pour contrôler tout ce qui se passe dans le continent, mais le fait même qu'elle a pu se hausser au ni-veau d'un interlocuteur vis-à-vis du monde revêt une grande importance. Les Etats africains se préparent à jouer leur rôle dans le domaine des relations internationales.

En janvier 2008, le rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, dans un article consacré au rejet du « traité économique (APE) » de la part des dirigeants africains, lors de la seconde réunion des dirigeants de l'Europe et de l'Afrique à Lisbonne, a exprimé son admiration à l'égard des dirigeants africains : « Ce qu'on ne pouvait même pas imaginer vient de se réaliser. L'Afrique qui, en raison de sa pauvreté se trouvait sous la domination, s'est reprise et par un enthousiasme révolutionnaire a fait fi de la fierté des européens et leur a dit « non » : « non » au traité des collaborations économiques (APE) qui, comme une camisole, assujettissait l'Afrique..., « non » à tous les vestiges des « traités coloniaux ».

La signature de ce traité, dans le sens de l'Organisation mondiale du commerce, était l'objet de la rencontre entre les dirigeants du Sénégal, de l'Afrique du Sud et un délégué de la Namibie représentant l'Union africaine. Le président du Sénégal, dénonçant les termes de ce traité l'a rejeté, tandis que le Président de l'Afrique du Sud et le délégué namibien n'ont pas également signé le traité. La conférence des chefs d'Etats européens et africains s'est soldée par un échec.

Cette démonstration d'indépendance n'est pas le fruit du hasard ; elle est le résultat d'un ensemble d'événements dans la politique internationale comme en Afrique. Un de ces événements est l'apparition d'Attac, mouvement de résistance face à la mondialisation du capitalisme dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et de la Conférence annuelle de Davos qui, à travers un mouvement international a dénoncé les dangers de ce type de mondialisation ou monopolisation.

Parallèlement, en Amérique latine, en Asie et en Afrique, nous assistons à la réapparition d'une tendance visant à régénérer l'Organisation des pays non alignés. On peut constater cette tendance à travers les relations difficiles de certains pays avec l'Europe et les Etats-Unis.

Une seconde prise de position de l'Union africaine concerne la question mon-diale des gaz à effet de serre. Un objet principal de conflit entre le Nord et le Sud. Des négociations se déroulent entre les Etats africains membres de l'Union dont le siège se trouve en Ethiopie, afin de participer par prise de position unitaire, à la conférence de décembre des Nations unies destinée à examiner le droit des pays vulnérables à l'égard des gaz à effet de serre (et dans la production desquels ils ne jouent aucun rôle).

L'Afrique contemporaine se trouve dans une situation où elle peut accepter toute rivalité pacifique dans l'investissement et la collaboration économique. L'entrée de la Chine sur la scène africaine ne porte préjudice à personne, au contraire, c'est une contribution à la découverte d'un continent qui, pendant plusieurs décennies, a subi des dommages naturels et humains assez conséquents. L'avantage des Chinois dans le cadre de la rivalité en Afrique est qu'ils sont étrangers par rapport aux antécédents coloniaux du continent.

CONCLUSION

Cet article nous a permis de faire un rappel historique afin de comprendre la réalité oubliée qui a présidé les contacts, les pénétrations et à la convocation de la conférence de Berlin à une période où les Européens, sans préjuger des richesses naturelles de l'Afrique, recherchaient de nouveaux espaces et se lançaient à la conquête des territoires inconnus.

Au sortir du système colonial, la paix et la stabilité constituaient deux des principaux enjeux auxquels les Etats de l'Afrique centrale devaient faire face en raison de leur histoire politique et institutionnelle. Bien qu'elle n'ait duré qu'une période relativement courte de moins d'un siècle, la colonisation a complètement remodelé cette sous-région. Elle a créé de nouveaux Etats,

redéfini les enjeux de pouvoir, réorienté les formes économiques, cristallisé de nouveaux intérêts des puissances...

A posteriori, l'Afrique apparaît effectivement comme la « région du monde la plus affectée par les luttes armées ou les crises politiques porteuses de germes de guerre ».

Ainsi, il y a lieu de noter toute la constellation du changement en Afrique Centrale sans changement est le produit de l'intelligence nocive d'une élite occidentale et africaine africanophage. La programmation de l'échec est la maternité d'une élite africanophage. L'intelligence qui n'est pas la nôtre ne peut pas rendre possible la transformation sociale de nos sociétés. Il est temps pour les progressistes africains de se réapproprier l'intelligence africaine. Remettons ce grand espace continental à l'endroit.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUBREVILLE A., *Richesses et Misères des Forêts de L'Afrique Noire Française*, Mission Forestière : A.E.F., Cameroun-A.O.F, 1945-1946.
- BONJAWO J., *L'Afrique du XXI^e siècle l'Afrique de nos volontés*, Seuil, Paris, 2010.
- De GEMEAUX C. et LORIN A., *L'Europe coloniale et le grand tournant de la conférence de Berlin*, éd. Le Manuscrit, Paris, 2013.
- DIOUBATE B., *La Banque Mondiale et les pays en développement*, Economica, Paris, 2016.
- Documentaire de Séverine Liatard et Véronique Samouiloff, « La conférence de Berlin (1884-1885) ou le partage de l'Afrique », émission radiophonique, La fabrique de l'histoire, 26 janvier 2010, France Culture.
- JACQUIN P., *Grandes civilisations : Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie*, éd. Collectif, Paris, 2009.
- Rapport sur le développement en Afrique, « Règlements des conflits, paix et reconstruction en Afrique », 2008/2009.
- RUSCIO A., « Dien Bien Phu vu du tiers-monde : le Valmy des décolonisés », dans *Le Monde diplomatique*, juillet 2014.

SALIFOU A. et al., *Histoire, décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante*, Edicef, Paris, 2018.

SINDJOUN L., *Sociologie des relations internationales africaines*, Karthala, Paris, 2012.

SURUN I., *La conférence de Berlin et le partage de l'Afrique*, Atlande, Paris, 2005.

« Un second Congo – Lettre ouverte », in n°13, 17 juin 1886.